



Code B10

PAS220 : maîtriser le référentiel en cohérence avec ISO 22000

Durée:

2 jours

1 000 € HT / personne

Contenu & Atouts:

Cette formation traite des exigences et incontournables du PAS220 (ou ISO TS 22002-1). Elle aborde également ce standard sous l'angle de l'audit couplé à une certification ISO 22000 afin de mieux appréhender les exigences spécifiques et d'éviter certains pièges.

Fidèles à nos méthodes nous rendons cette formation dynamique et interactive, par le biais de nombreux ateliers qui permettent de s'approprier le référentiel et ses spécificités.

Programme:

- Relation entre PAS220 et ISO22000 : la certification FSSC22000
- Pré-requis liés aux infrastructures – PAS220 (chap 4, 5, 6)
- Pré-requis liés aux flux – PAS220 (chap 7, 10 et 14)
- Pré-requis liés aux équipements et à la maintenance – PAS220 (chap 8)
- Maîtrise des fournisseurs – PAS220 (chap 9)
- Pré-requis liés au nettoyage – PAS220 (chap 11)
- Maîtrise des nuisibles – PAS220 (chap 12)
- Pré-requis relatifs à l'hygiène – PAS220 (chap 13)
- Pré-requis relatifs au stockage – PAS220 (chap 16)
- Maîtrise du produit – PAS 220 (chap 15 et 17)
- Lutte contre les actes de malveillance – PAS220 (chap 18)
- Comment intégrer les exigences du PAS220 dans son SMSA

Intervenants

Olivier DAGOREAU
Antoine SAILLY

- Ingénieurs des industries agroalimentaires,
- 10 ans d'expérience de l'audit SMSA/SMQ
- Membres de la commission AFNOR V01C – Sécurité des Aliments (norme ISO 22000)
- Membres de EHEDG France (European Hygienic Engineering Design Group)
- *Membres du Comité Scientifique de Calyxis (ex CEPR)

Une session en 2011

Cochez les dates et lieux qui vous intéressent:

22 et 23 mars 2011 - Paris

Pour demander le programme détaillé [cliquez ici](#)

Société : -----

Adresse : -----

Noms des personnes à inscrire : -----

Merci de bien vouloir nous retourner ce bulletin complété accompagné de votre règlement à :

Exaris – 34, rue du Grand Val – 94370 SUCY EN BRIE

Fax : 09 56 19 32 12 - Mail : exaris@exaris.fr

Vous recevrez en retour votre **convention de formation**. L'**inscription définitive** vous sera confirmée après réception de la convention de formation validée par vos soins.

Cette formation peut entrer dans plan de formation de votre entreprise. **Exaris** est enregistrée sous numéro **11 94 06 702 94**. (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.)

Soit un montant global de : **1 000 €HT x __ inscrits] = ____ €HT**